

6.9

Information sur les valeurs en circulation

6.9 INFORMATION SUR LES VALEURS EN CIRCULATION

6.9.1 Actions déposées entre les mains d'un tiers

Aucune information.

6.9.2 Dispenses

Aucune information.

Les autorités canadiennes en valeurs mobilières, autre que l'Autorité des marchés financiers, qui ont agi à titre d'autorité principale sous le régime du passeport ont rendu des décisions qui ont pour effet de dispenser les personnes visées de l'application de dispositions équivalentes en vigueur au Québec en vertu de l'article 4.7 du *Règlement 11-102 sur le régime du passeport* ou de l'article 4.8 de ce règlement, selon le cas.

Pour consulter ces décisions, en obtenir copie ou effectuer une recherche à l'égard de celles-ci, veuillez vous rendre au site Internet de l'Institut canadien d'information juridique (CanLII) à l'adresse www.canlii.org.

6.9.3 Refus

Aucune information.

6.9.4 Révocations de l'état d'émetteur assujéti

La Fédération des caisses Desjardins du Québec

Vu la demande présentée par la Fédération des caisses Desjardins du Québec (la « Fédération ») au bénéfice de deux cent onze¹ (211) caisses Desjardins du Québec (les « caisses ») et déposée auprès de l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») le 14 novembre 2022 (la « demande »), visant à obtenir la révocation de l'état d'émetteur assujéti de chacune des caisses (la « décision souhaitée »);

Vu l'article 69 de la *Loi sur les valeurs mobilières*, RLRQ, c. V-1.1 (la « Loi »);

Vu la Loi, le *Règlement 14-101 sur les définitions*, RLRQ, c. V-1.1, r. 3 et les termes définis suivants :

« dispenses » : les diverses décisions de dispense octroyées par l'Autorité à la Fédération et aux caisses, y compris une décision de dispense accordée en 2015 (décision n° 2015-SMV-0057), relatives aux obligations d'information continue et de conformité;

¹ La décision comporte comme partie intégrante un tableau indiquant les noms des deux-cent-onze (211) caisses ayant obtenu la révocation de leur statut d'émetteur assujéti.

« informations financières » : les états financiers combinés et les rapports de gestion du Mouvement Desjardins;

« LCSF » : la *Loi sur les coopératives de services financiers*, RLRQ c. C-67.3;

« Mouvement Desjardins » : le Mouvement des caisses Desjardins;

« obligations d'information continue et de conformité » : les obligations d'information continue et de conformité des caisses prévues par la Loi;

« parts de qualification » : les parts de qualification du capital social de chacune des caisses;

« parts permanentes » : les parts permanentes du capital social de chacune des caisses;

« parts de ristournes » : les parts de ristournes du capital social de chacune des caisses;

« programme de retrait » : le programme de gestion de parts permanentes et de parts de ristournes entamés par les caisses et par lequel les caisses ont procédé au retrait de leurs parts permanentes et de leurs parts de ristournes;

« SEDAR » : le Système électronique de données, d'analyse et de recherche.

Vu les considérations suivantes :

1. Les caisses sont des émetteurs assujettis uniquement au Québec à la suite de l'émission de parts permanentes;
2. La Fédération est un émetteur assujetti qui a l'obligation de déposer notamment les états financiers annuels combinés audités, les rapports financiers intermédiaires combinés ainsi que les rapports de gestion annuels et intermédiaires du Mouvement Desjardins au moyen de SEDAR;
3. En vertu des dispenses, les caisses sont dispensées de substantiellement toutes leurs obligations d'information continue et de conformité, sujet à certaines conditions limitées, incluant, entre autres, le dépôt des informations financières du Mouvement Desjardins au moyen de SEDAR;
4. Les caisses sont des coopératives de services financiers régies par la LCSF et le capital social de chacune des caisses est composé de parts de qualification et de parts de capital. Les parts de capital de chacune des caisses comprennent deux catégories de parts de capital ayant été en circulation, soit des parts permanentes et des parts de ristournes;
5. Les parts de qualification des caisses sont détenues par une multiplicité de porteurs. Toutefois, en vertu de l'article 3 paragraphe (4) de la Loi, les parts de qualification sont dispensées de l'application des titres II à VIII de la Loi;
6. Les caisses n'ont pas procédé à des émissions de parts permanentes depuis 2009 outre les émissions annuelles découlant du programme de réinvestissement des intérêts en parts (RIP) qui a pris fin en 2015;
7. Chaque caisse pouvait antérieurement émettre un nombre illimité de parts permanentes et de parts de ristournes dont les valeurs nominales étaient respectivement 10 \$ et 1 \$. En vertu de l'article 55 alinéa 2 de la LCSF, les parts permanentes et les parts de ristournes de chaque caisse étaient émises uniquement aux membres de celle-ci. Les parts permanentes et les parts de ristournes ne conféraient au détenteur aucun droit de vote ou de remboursement, sauf dans certaines situations particulières prévues par la LCSF;

8. Aucune des caisses n'a émis de parts de ristournes depuis 2015. Ces émissions résultaient du programme de ristourne en parts qui a pris fin à ce moment;
9. À la suite de la mise en œuvre des exigences et dispositions prévues à la ligne directrice sur les normes relatives à la suffisance du capital de base depuis 2013, prévoyant entre autres que les parts permanentes et les parts de ristournes ne seraient plus admissibles à contribuer au capital réglementaire de la Fédération pour les fins de la ligne directrice, les caisses ont entamé en septembre 2014, avec l'autorisation de l'Autorité, le programme de retrait;
10. En date du 31 octobre 2022, en lien avec le programme de retrait, chacune des caisses avait complété le retrait et l'annulation de toutes leurs parts permanentes et leurs parts de ristournes émises et en circulation, de sorte qu'en date de la demande, aucune des caisses n'avait de valeurs mobilières émises et en circulation autre que les parts de qualification;
11. Aucune part permanente ni part de ristournes des caisses n'est émise et en circulation en date des présentes;
12. Aucune des caisses n'est émetteur assujéti du marché de gré à gré en vertu du *Règlement 51-105 sur les émetteurs cotés sur les marchés de gré à gré américains*, RLRQ, c. V-1.1, r. 24.1;
13. Aucun des titres des caisses n'est négocié, au Canada ou à l'étranger, sur un marché au sens du *Règlement 21-101 sur le fonctionnement du marché*, RLRQ, c. V-1.1, r. 5 ni au moyen d'aucun autre mécanisme permettant aux acheteurs et aux vendeurs de titres de se rencontrer et par lequel des données de négociation sont rendues publiques;
14. Aucune des caisses ne contrevient à la législation en valeurs mobilières du Québec;

Vu les déclarations faites par la Fédération.

En conséquence, l'Autorité rend la décision souhaitée et révoque le statut d'émetteur assujéti de chacune des caisses dont le nom est indiqué dans le tableau ci-dessous :

	Nom officiel de la caisse
1	Caisse populaire Desjardins de St-Roch-de-L'Achigan
2	Caisse Desjardins de la Nouvelle-Acadie
3	Caisse Desjardins de Montcalm et de la Ouareau
4	Caisse Desjardins de Joliette et du Centre de Lanaudière
5	Caisse Desjardins Le Manoir
6	Caisse Desjardins de D'Autray
7	Caisse Desjardins du Nord de Lanaudière
8	Caisse Desjardins du Centre-de-la-Mauricie
9	Caisse Desjardins de l'Est de Trois-Rivières
10	Caisse Desjardins de Gentilly-Lévrard-Rivière du Chêne
11	Caisse Desjardins des Chênes
12	Caisse Desjardins Godefroy
13	Caisse populaire de Maskinongé
14	Caisse Populaire de Notre-Dame du Mont-Carmel
15	Caisse Desjardins de Nicolet
16	Caisse populaire Desjardins de l'Est de Drummond
17	Caisse Desjardins de Mékinac-Des Chenaux
18	Caisse Desjardins de Trois-Rivières
19	Caisse Desjardins de La Tuque
20	Caisse Desjardins de l'Ouest de la Mauricie
21	Caisse Desjardins des Bois-Francis

22	Caisse Desjardins de Saint-Boniface
23	Caisse Desjardins de la Région de Thetford
24	Caisse Desjardins des Etchemins
25	Caisse Desjardins du Sud de la Beauce
26	Caisse Desjardins des Chutes Montmorency
27	Caisse Desjardins de Charlesbourg
28	Caisse Desjardins de Charlevoix-Est
29	Caisse Desjardins de Bellechasse
30	Caisse Desjardins de Beauce-Centre
31	Caisse Desjardins de Beauport
32	Caisse Desjardins de l'Anse de La Pocatière
33	Caisse Desjardins de Lévis
34	Caisse Desjardins de l'Ouest de Portneuf
35	Caisse populaire Desjardins du Piémont Laurentien
36	Caisse Desjardins des Sommets de la Beauce
37	Caisse Desjardins de Québec
38	Caisse Desjardins de L'Érable
39	Caisse Desjardins de La Nouvelle-Beauce
40	Caisse Desjardins de la MRC de Montmagny
41	Caisse populaire Desjardins de Saint-Raymond--Sainte-Catherine
42	Caisse Desjardins Centre-Est-du-Kamouraska
43	Caisse Desjardins du Nord de L'Islet
44	Caisse Desjardins de Rivière-du-Loup
45	Caisse Desjardins du Centre de Portneuf
46	Caisse Desjardins de Havre-Saint-Pierre
47	Caisse Desjardins du Sud de la Chaudière
48	Caisse Desjardins de l'Administration et des Services publics
49	Caisse Desjardins du Plateau Montcalm
50	Caisse Desjardins de La Côte-de-Beaupré
51	Caisse Desjardins de la Chaudière
52	Caisse Desjardins du Centre de Lotbinière
53	Caisse Desjardins de L'Île-d'Orléans
54	Caisse Desjardins de Sillery-Saint-Louis-de-France
55	Caisse Desjardins du Carrefour des lacs
56	Caisse populaire Desjardins de Baie-Comeau
57	Caisse Desjardins du Fleuve et des Montagnes (Charlevoix)
58	Caisse populaire Desjardins de l'Île-aux-Coudres
59	Caisse populaire Desjardins de Mingan-Anticosti
60	Caisse Desjardins du Sud de L'Islet et des Hautes-Terres
61	La Caisse populaire Desjardins de Sept-Îles
62	Caisse Desjardins Des Rivières de Québec
63	Caisse Desjardins de Limoilou
64	Caisse Desjardins de Port-Cartier
65	Caisse Desjardins de Manic-Outardes
66	Caisse populaire Desjardins de Blanc-Sablon
67	Caisse populaire Desjardins du Saguenay-Saint-Laurent
68	Caisse populaire Desjardins de Tête-à-la-Baleine
69	Caisse Desjardins de Cap-Rouge-Saint-Augustin
70	Caisse Desjardins du Centre de La Haute-Côte-Nord
71	Caisse Desjardins de l'Université Laval
72	Caisse Desjardins de Wendake
73	Caisse populaire Desjardins Mer et montagnes
74	Caisse populaire Desjardins du Centre-sud Gaspésien

75	Caisse Desjardins de la Pointe de la Gaspésie
76	Caisse populaire Desjardins des Ramées
77	Caisse populaire Desjardins de Havre-aux-Maisons
78	Caisse Desjardins du Littoral Gaspésien
79	Caisse populaire Desjardins de La Haute-Gaspésie
80	Caisse Desjardins des Verts-Sommets de l'Estrie
81	Caisse Desjardins de Lac-Mégantic-Le Granit
82	Caisse Desjardins du Nord de Sherbrooke
83	Caisse Desjardins des Sources
84	Caisse Desjardins du Haut-Saint-François
85	Caisse Desjardins du Lac-Memphrémagog
86	Caisse Desjardins du Val-Saint-François
87	Caisse Desjardins des Deux-Rivières de Sherbrooke
88	Caisse Desjardins de Rimouski
89	Caisse Desjardins de Mont-Joli-Est de La Mitis
90	Caisse Desjardins Vallée de la Matapédia
91	Caisse Desjardins de Viger et Villerey
92	Caisse Desjardins de La Matanie
93	Caisse Desjardins de Neigette et Mitis-Ouest
94	Caisse Desjardins des Lacs de Témiscouata
95	Caisse Desjardins des Basques
96	Caisse Desjardins Transcontinental-Portage
97	Caisse Desjardins de Chicoutimi
98	Caisse Desjardins du Domaine-du-Roy
99	Caisse Desjardins de Jonquière
100	Caisse populaire Desjardins d'Alma
101	Caisse Desjardins des Cinq-Cantons
102	Caisse Desjardins de La Baie-Bas-Saguenay
103	Caisse Desjardins du Nord du Lac-Saint-Jean
104	Caisse Desjardins d'Arvida-Kénogami
105	Caisse Desjardins de la Rive-Nord du Saguenay
106	Caisse populaire Desjardins des Plaines boréales
107	Caisse Desjardins du Pekuakami
108	Caisse Desjardins de l'Est de l'Abitibi
109	Caisse Desjardins de l'Abitibi-Ouest
110	Caisse Desjardins d'Amos
111	Caisse Desjardins de Chibougamau
112	Caisse Desjardins Eenou Eeyou
113	La Caisse Populaire de St-Théodore d'Acton
114	Caisse Desjardins Pierre-De Saurel
115	Caisse Desjardins de la Vallée d'Acton
116	Caisse Desjardins de la Porte-des-Cantons-de-l'Est
117	Caisse Desjardins de Beloeil-Mont-Saint-Hilaire
118	Caisse Desjardins du Haut-Richelieu
119	Caisse Desjardins de la Région de Saint-Hyacinthe
120	Caisse Desjardins de Granby-Haute-Yamaska
121	Caisse Desjardins de la Pommeraie
122	Caisse Desjardins de Rouville
123	Caisse Desjardins de Drummondville
124	Caisse Desjardins du Réseau municipal (Montréal, Longueuil, Repentigny)
125	Caisse Desjardins des Transports
126	Caisse Desjardins des policiers et policières
127	Caisse Desjardins Hydro

128	Caisse d'économie Desjardins du personnel municipal (Québec)
129	Caisse d'économie Desjardins de la Métallurgie et des Produits forestiers (Saguenay-Lac-Saint-Jean)
130	Caisse Desjardins du Secteur public de l'Estrie
131	Caisse Desjardins de l'Énergie et des Ressources naturelles
132	Caisse Desjardins des Travailleuses et Travailleurs unis
133	Caisse Desjardins des militaires
134	Caisse Desjardins Portugaise
135	Caisse Desjardins de l'Éducation
136	Caisse d'économie Desjardins des employés en Télécommunication
137	Caisse Desjardins des Technologies de l'information
138	Caisse Desjardins de la Culture
139	Caisse d'économie solidaire Desjardins
140	Caisse Desjardins des employés de Ville de Laval
141	Caisse Desjardins du Réseau de la santé
142	Caisse Desjardins de Sainte-Foy
143	La Caisse Populaire de La Tabatière
144	Caisse Desjardins du Sud-Ouest de Montréal
145	Caisse Desjardins du Quartier-Latin de Montréal
146	Caisse Desjardins du Coeur-de-l'Île
147	Caisse Desjardins de la Vallée des Pays-d'en-Haut
148	Caisse Desjardins Thérèse-De Blainville
149	Caisse Desjardins de la Rivière-du-Nord
150	Caisse populaire Desjardins Beauharnois
151	Caisse Desjardins du Mont-Saint-Bruno
152	Caisse Desjardins du Témiscamingue
153	Caisse Desjardins de Salaberry-de-Valleyfield
154	Caisse Desjardins de l'Ouest de la Montérégie
155	Caisse Desjardins de Saint-Hubert
156	Caisse Desjardins de Hull-Aylmer
157	Caisse Desjardins de Mont-Tremblant
158	Caisse Desjardins du Cœur des Hautes-Laurentides
159	Caisse populaire Desjardins de Gatineau
160	Caisse Desjardins de Rosemont-La Petite-Patrie
161	Caisse Desjardins du Lac des Deux-Montagnes
162	Caisse Desjardins du Centre-nord de Montréal
163	Caisse Desjardins de Rouyn-Noranda
164	Caisse populaire Desjardins du Bassin-de-Chambly
165	Caisse Desjardins de Châteauguay
166	Caisse populaire Desjardins Gracefield
167	Caisse Desjardins de Mercier-Est-Anjou
168	Caisse Desjardins de Sainte-Agathe-des-Monts
169	Caisse Desjardins de Mirabel
170	Caisse Desjardins du Plateau-Mont-Royal
171	Caisse Desjardins du Vieux-Longueuil
172	Caisse Desjardins des Versants du mont Royal
173	Caisse Desjardins de Pointe-aux-Trembles
174	Caisse Desjardins des Rivières de Pontiac
175	Caisse Desjardins de Saint-Martin de Laval
176	Caisse Desjardins de L'Île-des-Sœurs-Verdun
177	Caisse Desjardins du Centre-est de Montréal
178	Caisse populaire Desjardins de l'Envolée
179	Caisse Desjardins d'Argenteuil

180	Caisse populaire Desjardins de la Haute-Gatineau
181	Caisse Desjardins de Terrebonne
182	Caisse Desjardins de Lachine
183	Caisse populaire de La Prairie
184	Caisse Desjardins de la Rouge
185	Caisse populaire Desjardins d'Hochelaga-Maisonneuve
186	Caisse Desjardins de Vaudreuil-Soulanges
187	Caisse Desjardins des Patriotes
188	Caisse Desjardins du Nord de Laval
189	Caisse populaire Desjardins Ukrainienne de Montréal
190	Caisse Desjardins de Bordeaux-Cartierville-Saint-Laurent
191	Caisse Desjardins de l'Ouest-de-l'Île
192	Caisse Desjardins des Seigneuries de la frontière
193	Caisse Desjardins du Haut-Saint-Laurent
194	Caisse Desjardins Charles-LeMoyne
195	Caisse Desjardins des Moissons-et-de-Roussillon
196	Caisse Desjardins de l'Ouest de Laval
197	Caisse Desjardins de LaSalle
198	Caisse Desjardins du Coeur-des-vallées
199	Caisse Desjardins de Brossard
200	Caisse Desjardins Pierre-Boucher
201	Caisse Desjardins de Chomedey
202	Caisse Desjardins de la Petite-Nation
203	Caisse Desjardins du Centre et de l'Est de Laval
204	Caisse Desjardins du Complexe Desjardins
205	Caisse Desjardins de Saint-Eustache-Deux-Montagnes
206	Caisse Desjardins de Sault-au-Récollet-Montréal-Nord
207	Caisse Desjardins Pierre-Le Gardeur
208	Caisse Desjardins de Rivière-des-Prairies
209	Caisse Desjardins des Grands boulevards de Laval
210	Caisse populaire Desjardins Canadienne Italienne
211	Caisse Desjardins de la Baie-des-Chaleurs

Fait le 20 décembre 2022.

Marie-Claude Brunet-Ladrie
Directrice de la surveillance des émetteurs et initiés

Décision n° : 2022-IC-1069878

6.9.5 Divers

Aucune information.